

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

*Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n°2019-1491 du 27 Décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage*

Vous avez choisi de soutenir le lycée Saint-Michel et nous vous en remercions vivement.
Pour pouvoir vous envoyer votre reçu libératoire justifiant de votre versement, merci de nous retourner ce formulaire accompagné du règlement par mail à taxeapprentissage@st-michel.fr ou par courrier.

Votre Entreprise

Nom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
N° de SIRET _____ Code NAF _____
Nom et prénom du contact _____
Fonction _____
Téléphone _____ Mail _____

Montant de la Taxe

Votre masse salariale 2021 _____ €
X 0,68% _____ €
Solde Ecole de 13% TA 2022 _____ €
Montant de votre versement _____ €

au profit du Lycée Général et Technologique Saint-Michel, Code UAI 0740082M

Mode de règlement : Par chèque n° _____ à l'ordre de AAESL Saint-Michel
 Par virement (mentionner le n° Siret et le nom de l'entreprise en libellé de virement)

Votre contact taxe :
Stéphanie Joly
Responsable Communication taxeapprentissage@st-michel.fr
04 50 05 82 00

